

Ateliers de claquettes – Association Taptime

Fiche d'inscription 2018-2019

Membre adhérent :



Collez ici
votre
Photo
(obligatoire)

Prénom – Nom

Date de naissance

Adresse

Tél

Email

(L I S I B L E – très important !)

Autres disciplines pratiquées :

Signature

Date d'inscription

NB : n'oubliez pas de joindre à ce document :

- Une photo (à coller en haut de la fiche)
- La cotisation annuelle d'adhésion à l'association (10€, chèque à l'ordre de Taptime)

Ateliers de claquettes – Association Taptime

Fiche d'inscription 2018-2019

Partie à conserver

Fonctionnement

La fiche d'inscription accompagnée du règlement de la cotisation annuelle est obligatoire. Aucun cours ne peut être pris sans avoir au préalable renseigné cette fiche.

Les cours peuvent être pris :

- soit sur une carte (carte de 10 cours vendue au tarif de 130€)
- soit à l'unité (15€)

Dans les deux cas, l'élève doit s'acquitter de la cotisation annuelle (10€).

La carte de 10 cours est strictement personnelle et ne peut être cédée à quiconque. Elle a une durée de validité de 4 (quatre) mois à compter de sa date d'achat, la date limite de validité est inscrite au recto. Aucun cours ne pourra être pris sur la carte passé cette date de validité.

Aucun cours ne pourra être pris sur la carte sans présentation de celle-ci. En cas d'oubli, s'il veut participer au cours, l'élève devra régler le cours à l'unité (15€). Il ne sera accordé aucune exception !

Il ne pourra être procédé à aucun remboursement (partiel ou total), de la carte de cours pour quelque raison que ce soit.

Pour l'achat de la première carte, le montant de celle-ci et celui de l'adhésion peuvent être regroupés sur le même chèque (à l'ordre de 'Taptime'), soit : 140 euros.